



Légende

-  Périmètre de Protection Immédiat
-  Périmètre de Protection Rapproché
-  Source de La Bourdette
-  Limites de Section Cadastreale
-  Délimitation communale
-  Forêt ouverte de Feuillus : le couvert des arbres est compris entre 10% et 40%
-  Forêt fermée de feuillus et conifères en mélange : le couvert des arbres est supérieur à 40 %
-  Landes : le couvert de végétation est d'au moins 10%. Le couvert des arbres est cependant inférieur à 10%